

SAS ICARDI AUDIT

Commissaire aux comptes

252 avenue du Mont Ventoux

84450 JONQUERETTES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
SUR LA TRANSFORMATION DE
LA SAS AB DEVELOPPEMENT EN SARL**

AB DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 326 chemin de Saint Secours
84150 VIOLES
851 258 533 RCS AVIGNON

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Montpellier Nîmes

Tél. : 04.90.86.11.44. – Fax : 04.90.27.97.72

N° Siret : 353 144 892 000 75 – Code NAF : 741C

E-Mail : sicardi@icardiexpertcomptable.fr

Aux associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation désignée en application des dispositions de l'article L.225-244 du code de commerce, et par décision des Associés en date du 3 mars 2026, nous avons établi le présent rapport afin de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier si le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nos travaux ont consisté notamment à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Avignon, le 5 mars 2026
Le Commissaire à la transformation
Serge ICARDI

